



ACNG

ASSOCIATION CANTONALE
NEUCHÂTOISE DE GYMNASTIQUE

CHAMPIONNAT CANTONAL ATHLETISME DE SOCIETES ACNG 2023

Dimanche 10 septembre 2023

A Rochefort

Organisation:

FSG Rochefort

Directives de concours



Art.1 DIRECTIVES GÉNÉRALES

Remarque: Les directives suivantes s'adressent autant aux filles qu'aux garçons, c'est pourquoi les termes utilisés seront toujours au masculin.

Art. 1.1	Le championnat cantonal neuchâtelois en athlétisme de sociétés entre dans la compétence de la commission athlétisme de l'ACNG.
Art. 1.2	Les concours sont ouverts à toutes les sociétés membres de l'ACNG (groupes "jeunesse" et "actif"). Elles ont la possibilité d'inscrire plusieurs équipes (un seul classement par discipline/catégorie). Tous les gymnastes se muniront de leur carte de membre FSG.
Art. 1.3	La tenue lors d'un concours sera le plus possible uniforme. Toute inscription publicitaire doit être conforme aux prescriptions de la FSG. Le concours à torse nu n'est pas autorisé.
Art. 1.4	Les gymnastes accidentés durant la fête seront comptés dans l'effectif s'ils présentent un certificat médical délivré par le service sanitaire de la place de fête. Le certificat doit être présenté à chaque emplacement de concours

Art.2 GENRE DE CONCOURS

Art. 2.1	<p>Deux classements seront établis :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un pour les gymnastes Jeunesse jusqu'à 15 ans (2008 et plus jeune).- Un pour les gymnastes Actifs/Actives dès 16 ans (2007 et plus âgé). Le terme Actifs/Actives est aussi utilisé pour Dames/Hommes/Seniors- C'est l'année de naissance du gymnaste le plus âgé qui fait foi. <p>- Les Abréviations suivantes seront utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Hommes / Femmes 20 ans et plus• U20 M / U20 W 18 et 19 ans• U18 M / U18 W 16 et 17 ans• U16 M / U16 W 14 et 15 ans• U14 M / U14 W 12 et 13 ans• U12 M / U12 W 10 et 11 ans• U10 M / U10 W 9 ans et moins
Art. 2.2	<p>Les concours suivants sont organisés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cross-country (CC)- Saut longueur (SL)- Saut hauteur (SH)- Estafette navette 60m jeunesse et 80m actifs (EN60, EN80)- Lancer de la petite balle (LPB), jeunesse uniquement- Jet du poids (JP)
Art. 2.3	<p>Les équipes peuvent participer à 4 concours différents.</p> <p>Un concours sera organisé s'il y a au moins 3 équipes inscrites.</p> <ul style="list-style-type: none">- Les moniteurs/trices concernés seront avertis par téléphone.
Art. 2.4	<p>Un athlète ne peut concourir qu'avec une seule équipe. En cas de non-respect, l'équipe sera disqualifiée.</p>

Art. 2.5	Participation, au minimum 6 gymnastes et maximum 11 gymnastes par équipe. A partir de 12 gymnastes, possibilité de former 2 équipes. Attention seul 11 gymnastes au maximum peuvent être comptabilisés dans la même équipe, toute discipline confondu. Les gymnastes en plus seront automatiquement rayés de la liste de résultats.
----------	--

Art.3 TAXATION : BARÈME - BONUS

Art. 3.1	Les 6 meilleurs résultats seront pris en compte pour le classement de la discipline.																								
Art. 3.2	Pour les gymnastes actifs masculins et féminins le barème officiel de la FSG, édition 2020 fera foi, Si des athlètes ont plus de 35ans le barème d'athlétisme Concours de sociétés dames/hommes 2020 sera appliqué pour eux.. Pour la jeunesse, le barème FSA, édition 2010 fera foi. Pour le cross-country voir les articles suivants .																								
Art. 3.3	<p><u>Cross-country</u></p> <p>Cette discipline se déroulera sur la distance de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 1'800 m pour la jeunesse - environ 3'600 m pour les Actifs et Actives. <p>Pour le classement, les bonus suivants sont accordés :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr><td>Actives</td><td>- 120 sec.</td></tr> <tr><td>Actifs</td><td>-</td></tr> <tr><td>U8W</td><td>- 120 sec.</td></tr> <tr><td>U10W</td><td>- 100 sec.</td></tr> <tr><td>U12W</td><td>- 80 sec.</td></tr> <tr><td>U14W</td><td>- 60 sec.</td></tr> <tr><td>U16W</td><td>- 40 sec.</td></tr> <tr><td>U8M</td><td>- 80 sec.</td></tr> <tr><td>U10M</td><td>- 60 sec.</td></tr> <tr><td>U12M</td><td>- 40 sec.</td></tr> <tr><td>U14M</td><td>- 20 sec.</td></tr> <tr><td>U16M</td><td>-</td></tr> </table> <p>Il est interdit de courir aux côtés des athlètes.</p>	Actives	- 120 sec.	Actifs	-	U8W	- 120 sec.	U10W	- 100 sec.	U12W	- 80 sec.	U14W	- 60 sec.	U16W	- 40 sec.	U8M	- 80 sec.	U10M	- 60 sec.	U12M	- 40 sec.	U14M	- 20 sec.	U16M	-
Actives	- 120 sec.																								
Actifs	-																								
U8W	- 120 sec.																								
U10W	- 100 sec.																								
U12W	- 80 sec.																								
U14W	- 60 sec.																								
U16W	- 40 sec.																								
U8M	- 80 sec.																								
U10M	- 60 sec.																								
U12M	- 40 sec.																								
U14M	- 20 sec.																								
U16M	-																								
Art. 3.4	<p><u>Saut longueur</u></p> <p>Chaque gymnaste a 3 essais.</p> <p>Les gymnastes sont autorisés à poser, avant le concours, des marques pour la prise d'élan. Chaque gymnaste peut effectuer <u>un saut d'essai</u> non mesuré.</p> <p>L'entraînement est interdit sur l'emplacement de concours.</p> <p>Tous les sauts mordus sont considérés comme nuls. Pour les catégories JF et JG de moins de 15 ans (année civile), le saut est mesuré depuis l'impact de la pointe du pied à <u>l'intérieur</u> de la zone de 80cm (20cm de planche + 30cm avant et 30cm après). Un saut avec appel avant la zone n'est pas nul mais mesuré depuis le début de la zone. (voir DAS 2021).</p>																								

	<p>Pour le classement, les bonus suivants sont accordés :</p> <table border="0"> <tr><td>U8W</td><td>+ 1,60 m</td></tr> <tr><td>U10W</td><td>+ 1,00 m</td></tr> <tr><td>U12W</td><td>+ 0,60 m</td></tr> <tr><td>U14W</td><td>+ 0,30 m</td></tr> <tr><td>U16W</td><td>-</td></tr> <tr><td>U8M</td><td>+ 1,60 m</td></tr> <tr><td>U10M</td><td>+ 1,00 m</td></tr> <tr><td>U12M</td><td>+ 0,60 m.</td></tr> <tr><td>U14M</td><td>+ 0,30 m</td></tr> <tr><td>U16M</td><td>-</td></tr> </table>	U8W	+ 1,60 m	U10W	+ 1,00 m	U12W	+ 0,60 m	U14W	+ 0,30 m	U16W	-	U8M	+ 1,60 m	U10M	+ 1,00 m	U12M	+ 0,60 m.	U14M	+ 0,30 m	U16M	-
U8W	+ 1,60 m																				
U10W	+ 1,00 m																				
U12W	+ 0,60 m																				
U14W	+ 0,30 m																				
U16W	-																				
U8M	+ 1,60 m																				
U10M	+ 1,00 m																				
U12M	+ 0,60 m.																				
U14M	+ 0,30 m																				
U16M	-																				
<p>Art. 3.5</p>	<p><u>Saut hauteur</u></p> <p>Chaque gymnaste a 6 essais, mais s'il commet 3 essais nuls consécutifs, il est éliminé.</p> <p>Les gymnastes sont autorisés à poser, avant le concours, des marques pour la prise d'élan. Chaque gymnaste peut effectuer <u>un saut d'essai</u> avec la latte poser à la hauteur désirée.</p> <p>L'entraînement est interdit sur l'emplacement de concours.</p> <p>Pour le classement, les bonus suivants sont accordés :</p> <table border="0"> <tr><td>U8W</td><td>+ 0,50 m</td></tr> <tr><td>U10W</td><td>+ 0,30 m</td></tr> <tr><td>U12W</td><td>+ 0,20 m</td></tr> <tr><td>U14W</td><td>+ 0,10 m</td></tr> <tr><td>U16W</td><td>-</td></tr> <tr><td>U8M</td><td>+ 0,50 m</td></tr> <tr><td>U10M</td><td>+ 0,30 m</td></tr> <tr><td>U12M</td><td>+ 0,20 m.</td></tr> <tr><td>U14M</td><td>+ 0,10 m</td></tr> <tr><td>U16M</td><td>-</td></tr> </table>	U8W	+ 0,50 m	U10W	+ 0,30 m	U12W	+ 0,20 m	U14W	+ 0,10 m	U16W	-	U8M	+ 0,50 m	U10M	+ 0,30 m	U12M	+ 0,20 m.	U14M	+ 0,10 m	U16M	-
U8W	+ 0,50 m																				
U10W	+ 0,30 m																				
U12W	+ 0,20 m																				
U14W	+ 0,10 m																				
U16W	-																				
U8M	+ 0,50 m																				
U10M	+ 0,30 m																				
U12M	+ 0,20 m.																				
U14M	+ 0,10 m																				
U16M	-																				
<p>Art. 3.6</p>	<p><u>Estafette navette avec témoin</u></p> <p>L'estafette se déroule sur la distance de 80 m pour les actifs, 60m pour la jeunesse.</p> <p>En cas de faux départ du premier coureur, le groupe est pénalisés de 0,2 secondes ajoutées à son temps moyen.</p> <p>Définition de la sanction en cas de faux départ:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si un coureur part avant le signal „Prêt“, la course est arrêtée et le départ est donné une nouvelle fois. - Si un coureur part après le signal „Prêt“ mais avant le coup de feu, la course continue et le coureur fautif subit une sanction pour faux départ. Le groupe est pénalisé par un ajout de 0,2 sec. à son temps moyen. <p>Barème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse $\frac{((16.7*U16F+17.1*U14F+17.6*U12F+18.2*U10F+19.0*U8F+16.3*U16M+16.8*U14M+17.4*U12M+18.2*U10M+19.0*U8M))/(U16F+U14F+U12F+U10F+U8F+U16M+U14M+U12M+U10M+U8M))-d}{0.8}$ - Actifs $\frac{((19.2*F + 20.8*F35 + 14.8*M + 16.2*M35))/(F+M+F35+M35))-d}{((0.8*F+0.8*F35+0.5*M+0.5*M35))/(F+M+F35+M35)}}$ <p>F35 & M35 sont les actives & actifs âgées de plus de 35ans</p> 																				

Art. 3.7	<p><u>Jet du poids</u></p> <p>Chaque gymnaste a 3 essais.</p> <p>Chaque gymnaste peut effectuer <u>un essai</u>.</p> <p>L'entraînement est interdit sur l'emplacement de concours.</p> <p>Les Actifs lancent le poids de 5 kg Les Actives lancent le poids de 4 kg U16M lancent le poids de 4 kg U14M lancent le poids de 3 kg U12M lancent le poids de 2,5 kg U16W et U14W lancent le poids de 3 kg U12W lancent le poids de 2,5 kg</p> <p>Pour le classement, les bonus suivants sont accordés :</p> <table data-bbox="379 703 600 1043"> <tr><td>U8W</td><td>+ 4 m</td></tr> <tr><td>U10W</td><td>+ 3 m</td></tr> <tr><td>U12W</td><td>+ 2 m</td></tr> <tr><td>U14W</td><td>+ 1 m</td></tr> <tr><td>U16W</td><td>-</td></tr> <tr><td>U8M</td><td>+ 4 m</td></tr> <tr><td>U10M</td><td>+ 3 m</td></tr> <tr><td>U12M</td><td>+ 2 m.</td></tr> <tr><td>U14M</td><td>+ 1 m</td></tr> <tr><td>U16M</td><td>-</td></tr> </table>	U8W	+ 4 m	U10W	+ 3 m	U12W	+ 2 m	U14W	+ 1 m	U16W	-	U8M	+ 4 m	U10M	+ 3 m	U12M	+ 2 m.	U14M	+ 1 m	U16M	-
U8W	+ 4 m																				
U10W	+ 3 m																				
U12W	+ 2 m																				
U14W	+ 1 m																				
U16W	-																				
U8M	+ 4 m																				
U10M	+ 3 m																				
U12M	+ 2 m.																				
U14M	+ 1 m																				
U16M	-																				
Art. 3.8	<p><u>Lancer de la petite balle</u> (Jeunesse uniquement)</p> <p>Le nombre d'essais par gymnaste est de 3. Chaque gymnaste lance ses 3 balles à la suite.</p> <p>L'entraînement est interdit sur l'emplacement de concours.</p> <p>Pour le classement, les bonus suivants sont accordés :</p> <table data-bbox="379 1317 600 1673"> <tr><td>U8W</td><td>+ 16 m</td></tr> <tr><td>U10W</td><td>+ 12 m</td></tr> <tr><td>U12W</td><td>+ 8 m</td></tr> <tr><td>U14W</td><td>+ 4 m</td></tr> <tr><td>U16W</td><td>-</td></tr> <tr><td>U8M</td><td>+ 16 m</td></tr> <tr><td>U10M</td><td>+ 12 m</td></tr> <tr><td>U12M</td><td>+ 8 m.</td></tr> <tr><td>U14M</td><td>+ 4 m</td></tr> <tr><td>U16M</td><td>-</td></tr> </table>	U8W	+ 16 m	U10W	+ 12 m	U12W	+ 8 m	U14W	+ 4 m	U16W	-	U8M	+ 16 m	U10M	+ 12 m	U12M	+ 8 m.	U14M	+ 4 m	U16M	-
U8W	+ 16 m																				
U10W	+ 12 m																				
U12W	+ 8 m																				
U14W	+ 4 m																				
U16W	-																				
U8M	+ 16 m																				
U10M	+ 12 m																				
U12M	+ 8 m.																				
U14M	+ 4 m																				
U16M	-																				

Art.4 DIRECTION DES CONCOURS ET JUGES

Art. 4.1	La direction des concours est du ressort du CT de l'ACNG.
Art. 4.2	En cas de nécessité, le CT promulguera tout complément aux présentes prescriptions.
Art. 4.3	Les juges seront désignés par le CT de l'ACNG.

Art. 4.4	Afin que les concours puissent se dérouler dans les meilleures conditions chaque société a l'obligation d'inscrire 1 juge par équipe inscrite.
Art. 4.5	Les cas non-prévus dans les présentes prescriptions seront étudiés par le CT de l'ACNG. Sa décision sera sans appel.
Art. 4.6	Tout recours concernant le concours doit être adressé au CT de l'ACNG accompagné d'une finance de Fr. 20.-- qui ne sera pas remboursée en cas de rejet.

Art.5 DISTINCTIONS

Art. 5.1	Dans chaque discipline, la première équipe reçoit le titre de Champion cantonal en concours de société et un prix pour sa victoire.
Art. 5.2	Les équipes classées deuxième et troisième par discipline recevront chacune un prix.

Art.6 DISPOSITIONS FINALES

Art. 6.1	<p><u>Finances</u></p> <p>La finance d'inscription par équipe et par discipline est fixée à :</p> <p>Equipe de 6 à 11 gymnastes Fr. 60.-- par discipline.</p>
Art. 6.2	Aucune autre finance d'inscription (carte de fête) ne sera perçue.
Art. 6.3	<p>Les déductions faites pour non-observation des délais sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 5 jours Fr. 20.-- - 6 à 10 jours Fr. 50.-- - dès le 11 jours Fr. 200.--
Art. 6.4	<p><u>Délai d'inscription</u></p> <p>Le délai pour le retour des inscriptions est fixé au <u>12 juillet 2023</u></p>
Art. 6.5	Le paiement de la finance d'inscription doit être effectué avant le <u>26 août 2023</u> au moyen de la facture que vous aurez reçu fin juillet.
Art. 6.6	<p>Les inscriptions sont à envoyer à :</p> <p>Christophe Pittet chemin des Bosses 16 2400 Le Locle</p> <p>e-mail : chpittet@gmail.com</p>